

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS**  
**Séance du mercredi 4 mars 2020 à 19h**  
**CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE - SOLESMES**

**Convocation du 26 Février 2020**

**Membres en exercice : 35**

**Présidence : Monsieur Georges FLAMENGT**

**Titulaires présents :** M. Denis SEMAILLE, M. Yvan BRUNIAU, M. Didier ESCARTIN, M. Jean-Marc BOUCLY, Mme Evelyne LAMAND, Mme Sylviane MAROUZE, M. Georges FLAMENGT, Mme Jocelyne LANZOTTI, M. Gilbert GERNET, M. Bertrand MER, M. Frédéric PONTOIS, Mme Marie-Pierre WOZNIAK, M. André COUSIN, M. Grégory GODFROY, Mme Véronique LERIQUE, Mme Caroline MESSIEN, M. Éric POLAERT, M. Paul SAGNIEZ, M. Marc CARPENTIER, Mme Annie FAURE, M. Philippe PAYEN, Mme Laurence PRALAT, M. Jean-Marc LEMEITER, M. Guy BESIN

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :** M. Patrick TEINTE donne pouvoir à M. Georges FLAMENGT, Mme Dominique MOREAU-SORRIAUX donne pouvoir à Mme Evelyne LAMAND, M. Michel DHANEUS donne pouvoir à M. Yvan BRUNIAU, Mme Odile DUWEZ donne pouvoir à M. Paul SAGNIEZ

**Titulaires absents :** M. Teddy DRILA, Marc GUILLEZ, M. Jean-Michel LEFEBVRE, M. Pierre SEIGNEZ, Mme France LECOCQ, Mme Marie-Noëlle LOC'H, M. Jean-Claude MAHY

**Secrétaire de séance :** M. Denis SEMAILLE

**DELIBERATION 2020.09 PORTANT DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Monsieur le Président présente aux conseillers communautaires le rapport d'orientation budgétaire prévu à l'article L2312-1. Conformément à l'article D2312-3 du code général des collectivités territoriales, celui-ci comprend :

« 1° Les orientations budgétaires envisagées par la [Communauté de Communes du Pays Solesmois] portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre.

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. »

L'article D5211-18-1-C. dispose :

« Le rapport prévu à l'article L2312-1 est transmis par l'établissement public de coopération intercommunale aux maires des communes qui en sont membres dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante. Il est mis à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération, dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen ».

Vu le code général des collectivités territoriales, dont les articles L2312-1, D5211-18-1-C et D2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire, en annexe,

Le Président ouvre le débat et présente les éléments du bilan de l'année 2019 et les orientations pour l'année 2020.

**Le Conseil communautaire :**

- **prend acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire donnant lieu au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020 ;**
- **autorise à l'unanimité le président à prendre toutes les dispositions prescrites à l'article D5211-18-1-C du code général des collectivités territoriales.**

Certifié exécutoire par Nous, Président de la Communauté  
de Communes du Pays Solesmois  
Compte tenu de la transmission en Sous-préfecture  
et de la publication le 10/03/2020.

Le Président,



Georges FLAMENGT